



La Commune disposant d'un terrain rue Victor Hugo, nous souhaiterions pour 2025 encourager le développement de la végétalisation du domaine public en s'appuyant sur une démarche participative et une forte implication des habitants de Walincourt-Selvigny. Démarche qui conduirait dans cet espace à l'installation d'un Jardin Potager. Des parcelles seraient distribuées gratuitement à chacun (surface à déterminer).

Avant d'aller plus loin et d'élaborer charte, conditions et règles.... nous vous proposons de nous répondre au sondage ci-joint. Le fait de s'inscrire à ce sondage ne vous engage pas.

COUPON REPONSE

**PROJET JARDIN PARTAGE
RESERVE AUX PERSONNES DE LA COMMUNE
A RETOURNER EN MAIRIE AVANT LE 15 juin 2024**

Madame, Monsieur

Adresse

Téléphone

SERAIT/SERAIENT INTERESSE(ES) PAR CE PROJET

**Pour des voisins contents
Je choisis le bon moment !**



Rappel sur les règles à respecter pour les travaux en semaine, le week-end et les jours fériés.

Appareils bruyants autorisés :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h.
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.



IPNS-Ne pas jeter sur la voie publique

Chers riverains,
dans le cadre de notre plan de nettoyage et désherbage des caniveaux de la commune.
la balayeuse passera prochainement dans les différents quartiers.

Vous trouverez au verso les dates, horaires et secteurs concernés.
(pas de passage en cas d'intempérie)

Afin que ce passage soit efficace, nous vous demandons de bien vouloir respecter les restrictions de stationnement.

arrêté municipal N° 2024-011

(consultable en mairie)

Il est cependant rappelé que l'entretien des trottoirs et caniveaux est de la responsabilité des riverains. Nous comptons sur votre esprit citoyen pour maintenir en état les espaces dont vous êtes responsables. Nous félicitons celles et ceux qui accomplissent régulièrement cette tâche.

RESTRICTIONS LES JOURS DE PASSAGE DANS VOTRE RUE :
stationnement interdit aux dates et horaires de passage.
Stationnement toléré **ENTIEREMENT** sur trottoir là où cela est possible.

Restrictions de stationnement de 8h30 à 11h30

**Mardi 26 Mars / Mardi 14 Mai / Mardi 25 Juin /
Mardi 27 Août / Mardi 15 Octobre :**

Rue Charles Cattelain	Rue Hélène	Chemin de la briqueterie
Rue du 8 Mai 1945	Rue Alfred Capitaine	
Rue P. Mendès France	Rue des lilas	

Restrictions de stationnement de 13h30 à 16h30

**Mardi 26 Mars / Mardi 14 Mai / Mardi 25 Juin /
Mardi 27 Août / Mardi 15 Octobre :**

Rue du nouveau siècle	Rue Jean Duchaussois
Rue Faidherbe	

Restrictions de stationnement de 8h30 à 11h30

**Mercredi 27 Mars / Mercredi 15 Mai / Mercredi 26 Juin /
Mercredi 28 Août / Mercredi 16 Octobre :**

Rue Jules Ferry	Rue Paul Bert	Rue Roger Salengro
Place Jean Jaurès	Rue Macé	Rue Charles Delbarre
Rue Pasteur	Rue René Galègue	

Restrictions de stationnement de 13h30 à 16h30

**Mercredi 27 Mars / Mercredi 15 Mai / Mercredi 26 Juin /
Mercredi 28 Août / Mercredi 16 Octobre :**

Rue de Sorval	Rue de l'église	Tour des fermes
Rue de la république	Rue des fontainettes	Rue Martin Luther King
Rue d'Haucourt		

Restrictions de stationnement de 8h30 à 11h30

**Jeudi 28 Mars / Jeudi 16 Mai / Jeudi 27 Juin /
Jeudi 29 Août / Jeudi 17 Octobre :**

Rue Pierre Flinois	Rue de 8 Octobre 1972	
Rue de Caullery	Rue Curie	Rue J.J Rousseau

Restrictions de stationnement de 13h30 à 16h30

**Jeudi 28 Mars / Jeudi 16 Mai / Jeudi 27 Juin /
Jeudi 29 Août / Jeudi 17 Octobre :**

Rue de Cambrai	Rue du chemin vert	Rue Emile Zola
Rue Gambetta	Rue Anatole France	Rue Sadi Carnot
Rue Victor Hugo		